CARTULAIRES

DE

L'ABBAYE DE MOLESME

PRÉCÉDÉS D'UNE

ÉTUDE SUR LES ORIGINES DE CETTE ABBAYE ET SUR LA GÉOGRAPHIE DE L'ÉVÊCHÉ DE LANGRES XI^e-XIII^e SIÈCLES

PAR

Jacques LAURENT

Licencié ès lettres

PRÉFACE

Description des deux manuscrits, dont le premier renferme 283 chartes, et le second 753. Leur âge (milieu xure siècle et fin xure). Plan de l'édition préparée : chaque pièce non datée est soumise à un examen chronologique; une table coordonne toutes les données onomastiques.

Bibliographie des documents imprimés.

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉGION

CHAPITRE PREMIER

LA SEIGNEURIE DES ÉVÊQUES DE LANGRES

Son origine; ses limites. C'est une grande baronnie intermédiaire entre le duché de Bourgogne et le comté de Troyes, puis de Champagne.

État des fiefs de l'évêché. Du comté de Langres. Il renferme le noyau principal du domaine épiscopal direct. De quelques fiefs. Les Grancey-Saulx, avoués de l'église de Langres. — Du Dijonnais et du Mémontois. - De l'ancien Lassois : il comprend principalement le comté de Bar-sur-Seine et la seigneurie de Châtillon. Ancienne étendue du comté de Bar-sur-Seine. La seigneurie de Châtillon est inféodée au duc de Bourgogne, l'évêque en retenant une partie; fief bourguignon, cette terre demeure distincte du duché. D'une maison du nom de Châtillon-sur-Seine, et de son rang dans la société bourguignonne. Des plaids de Châtillon, leur fréquence, leur réputation; en quel lieu ils étaient tenus. Châtillon « lieu fameux », et centre féodal de la région bourguignonne. - Du Tonnerrois. - Des fiefs du Bassigny, et des seigneurs de Choiseul. — Des fiefs du Bolenois. — Du comté de Bar-sur-Aube. — La puissance champenoise s'infiltre à travers la plupart des fiefs de l'évêché; l'évêque maintient sa haute suzeraineté.

CHAPITRE II

DES COMTES DE BAR-SUR-SEINE
ET DES SEIGNEURS DE MONTBARD

Union des comtés de Tonnerre et de Bar-sur-Seine. Leur disjonction dans la seconde moitié de l'onzième siècle, et ses conséquences territoriales. Enclaves réciproques.

Le comté de Tonnerre, reprenant une vie propre, est amoindri de sa bordure orientale. Cette zone, située entre Bar-sur-Seine et Semur-en-Auxois, correspond à la châtellenie seigneuriale de Montbard. Importance de la maison de Montbard; ses origines; état de la question. Nouveaux arguments, tirés de la géographie féodale, en faveur de l'origine comtale des sires de Montbard, ascendants maternels de saint Bernard. Le lieu de dépendance de ceux-ci à l'égard des comtes de Bar-sur-Seine est plusieurs fois attesté.

Des premiers comtes de Bar-sur-Seine de la maison de Brienne. Rectifications à l'Art de vérifier les dates. Gautier I, comte de Brienne et de Bar, du vivant de Renard de Bar, évêque de Langres, son beau-frère. De l'avènement de Miles II, comte de Bar-sur-Seine, son fils; il se fit entre 1090 et 1095. Cette date est d'une grande importance pour la chronologie des chartes de Molesme, non datées.

CHAPITRE III

TOPOGRAPHIE DU COMTÉ DE TONNERRE

1. Sa formation et ses limites. Le comté est l'ancien pagus Tornodorensis, diminué des châtellenies allodiales et féodales de Maligny, de Noyers et de Montbard.

2. Le comté avant 1150. Étendue des terres allodiales, et liste des alleux du comté de Tonnerre, qui

paraissent par les titres de Molesme.

- 3. Le comté depuis la fin du xIIe siècle. Il a dès lors pour points extrêmes Pontigny et Pothières, de l'ouest à l'est, et, du nord au sud, Les Riceys et Quincy-le-Vicomte. Son centre est le château de Montmeillan, qui commande Tonnerre. Suzerains du comte. Il reconnaît trois suzerains différents, et à chacun d'eux il prête la foi pour une certaine portion de son fief, du moins depuis la fin du XIIe siècle. Il tient le principal de l'évêque de Langres, et quelques châtellenies du duc de Bourgogne et de l'évêque de Chalon-sur-Saône. La mouvance Chalonnaise, ou parcours Saint-Vincent, répond à la châtellenie de Channes. Origines de cette circonscription féodale.
- 4. Domaine comtal. Très restreint, il compte moins de dix paroisses.

5. État des fiefs tenus du comte de Tonnerre, répartis dans l'ordre des châtellenies. Châtellenies de Tonnerre, de Ligny-le-Châtel, de Cruzy-le-Châtel, de Channes et de Griselles, y compris le *Val de Pothières*.

6. Terres de franche aumône. Quatorze établissements de main-morte possédant plus de trente terres à

clocher. Molesme en a la plus belle part.

APPENDICE

Généalogie des sires de Maligny, fondateurs de Molesme.

SECONDE PARTIE

LE MONASTÈRE

CHAPITRE PREMIER

ROBERT DE MOLESME. ANNALES DE SA VIE

Contribution précieuse des documents diplomatiques à l'histoire de saint Robert, qui n'a été jusqu'ici fondée

que sur les textes narratifs.

Robert, d'origine champenoise (?), naît vers 1028. Moine de Montier-la-Celle près Troyes, il y est élu prieur. C'est un réformateur. Abbé de Saint-Michel de Tonnerre après 1060, il est en relations avec une compagnie de solitaires établie à Collan. Inquiété par ses moines, il se retire à Montier-la-Celle et à Provins; il rejoint le groupe de Collan avant 1075, et le transfère à Molesme (20 décembre 1075) dont le territoire lui est donné par les sires de Maligny et leur parenté. — De 1076 à 1085, le monastère, encore pauvre, tente la pratique littérale de la règle bénédictine. Venue de saint

Bruno à Molesme, et son séjour (1082-1084 environ). Son établissement sur une terre que lui confie Robert : Sèche-Fontaine (Aube), premier champ d'expériences de la vie cartusienne. — 1085-1093. Les effets de l'opulence sur les religieux de Molesme. Les Cisterciens se dégagent des Bénédictins. Exodes multipliés. Paix temporaire. — 1095. Voyage de Robert dans le nord de la France. Ses rapports avec l'évêque d'Amiens et les comtes de Saint-Pol et de Flandre. — 1098. Grand exode pacifique, qui donne naissance à l'abbaye de Cîteaux (21 mars). Robert, premier abbé de Cîteaux, retourne à Molesme au printemps de l'année 1100, sur l'ordre du légat, et en raison des désastres causés par son départ. Son crédit personnel ouvre une nouvelle période de l'expansion de Molesme, qui atteint alors aux diocèses de Trèves, de Bâle et de Lausanne. — Nouveaux voyages du premier abbé à Nevers (1101), à Bourges et à Épernay (1102), à Châtenois en Lorraine. Robert, avoué de son église. Il meurt le 17 avril 1444.

Esprit de l'histoire de la fondation de Molesme : son originalité. Réforme de la vie monastique, contrariée par l'affluence des donations.

CHAPITRE II

LES FAMILLES SEIGNEURIALES ET LES ŒUVRES PIES

Adoucissement des mœurs laïques sous l'influence de l'Église dans l'onzième siècle. La chevalerie bourgui-gnonne et champenoise de l'onzième et du douzième siècle, et l'esprit d'aumône.

Des circonstances multiples qui se sont réunies pour favoriser l'esprit d'aumône: 1° le caractère fréquemment allodial de la propriété foncière; 2° le régime successoral amenant une division excessive de la terre; 3° le

démembrement des fiefs en arrière-fiefs, décomposant les seigneuries et contribuant aussi à mettre la terre sans défense et à la merci de l'action envahissante d'une grande abbaye; 4º l'achèvement de la réforme du clergé séculier et la restauration des églises paroissiales en leur ancien état; les évêques de Langres effectuant au profit de l'abbaye l'incorporation de soixante églises du diocèse, jusque-là inféodées; 5º la tenue d'un obituaire et les fondations de prières; 6º l'affaiblissement de la discipline pénitentielle : l'aumône, mode général de la pénitence; 7º une foule de seigneurs ou de chevaliers venant peupler les cloîtres; 8º la croisade; 9º la tenue des cours féodales dans l'abbaye; 10° chevaliers fondant leur prébende au monastère pour y finir leurs jours; 11º dames venant vivre sous la discipline des premiers abbés; 12º la prise d'habit in extremis; 13º l'élection de sépulture dans l'abbave; 14º les oblations d'enfants.

Plaintes des familles lésées; comment elles faisaient acheter leur silence. Que toute donation a pour fin la pure et franche aumône. Donations avec réserve de l'usu-fruit viager. Persistance des formules pieuses à travers le changement des mœurs, jusque dans le xime siècle. De l'aumône fictive. Mémorables exemples d'aumônes qui ne sont que ventes à beaux deniers. Ce que deviennent les œuvres pies au xime siècle.

CHAPITRE III

ÉTAT INTÉRIEUR

1. Des abbés et des prieurs. Abbé, prieurs et sousprieurs des deux premiers siècles. D'un tiers-prieur.

2. Des offices claustraux. Haute ancienneté de la répartition de l'administration du temporel entre les moines fonctionnaires claustraux. Titulaires de la chantrerie, de la secrétairerie, de la chambrerie, de la cellérerie, de la sacristerie, de l'aumônerie, de la pitancerie et de l'infirmerie, durant les deux premiers siècles. Le chambrier investi de la justice seigneuriale sur la terre de Molesme.

TROISIÈME PARTIE

PRIEURÉS DÉPENDANT DE L'ABBAYE

Notice sur chacun de ces prieurés, au nombre de cinquante-six, répartis dans dix-sept diocèses; savoir :

Amiens : Authie, Bagneux.

Arras: Lucheux.

Autun: Frolois, Touillon.

Auxerre: Saint-Gervais d'Auxerre, Lucy-sur-Cure, Nitry.

Bâle: Saint-Nicolas.

Beauvais: Nointel, Verneuil.

Chartres: Poissy.

Langres: Bertignolles, Buxereuilles, Choiseul, Cirey-le-Château, Collan, Grancey-sur-Ource, Saint-Didier de Langres, Louesme, Merrey, Mont-Lassois, Noé-les-Mallets, Noyers, Saint-Broin-les-Moines, Saint-Aignan de Tonnerre, Varennes-sur-Amance, Villemartin.

Lausanne: Saint-Sulpice.

Meaux: Amillis, La Maison-Dieu, Saint-Pathus.

Metz: Aube.

Reims: Saint-Vaubourg.

Sens: Duchy, Flacy, Montigny, Senan.

Thérouanne : Cohem.

Toul: Bourg-Sainte Marie, Chambroncourt, Commercy, Nancy, Saint-Thiébaut, Vaucouleurs.

Trèves: Useldingen.

Troyes: L'Abbaye-sous-Plancy, Fouchères, Isle-Aumont, Lassicourt, Méry-sur-Seine, Nogent-en-Othe,

Péas, Radonvilliers, Saint-Hilaire, Saint-Quentin de Troyes.

TEXTE DU PREMIER CARTULAIRE DE L'ABBAYE NOTRE-DAME DE MOLESME

INVENTAIRE ANALYTIQUE DU SECOND CARTULAIRE DE MOLESME

INDEX